



Petit Le Gajanais



MAIRIE DE GAJAN

Juillet - Décembre 2022



BULLETIN MUNICIPAL

n° 6





Mairie de Gajan

Tél : 04.66.81.13.38

Fax : 04.66.81.13.48

Mail : mairie.gajan@laposte.net

• Horaires d'accueil du public

Lundi 13h30-17h30

Mercredi : 8h15-12h

Vendredi : 13h30-17h

Permanence des élus : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de 17h à 19h

• Site internet : www.gajan.fr

Régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

• Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h / Samedi de 10h30 à 12h

Pendant les vacances scolaires : ouverte uniquement le samedi

Correspondant Midi Libre : Alain Delage

Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

3 rue du Colisée - 30947 NÎMES

Tél : 04.66.02.55.55

www.nimes-metropole.fr

• **Ordures ménagères** : passages mardi et samedi matin

• **Tri sélectif** : passage jeudi matin

• **Déchetterie de La Rouvière** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

► Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet

Écoles maternelles :

Fons : 04 66 63 19 53

Saint-Mamert : 04 66 81 19 54

Écoles élémentaires

Saint-Bauzély : 04 66 81 75 12

Fons : 04 66 81 12 48

Gajan : 04 66 63 21 51

Cantines

Saint-Bauzély : 04 66 63 17 65

Fons : 04 66 63 25 71

Gajan : 04 66 63 26 55

Liste des assistantes maternelles à gajan

BOUSQUET Cécile : 260 Ch. du Mazet 06.15.81.10.44 / 04.66.62.94.86

GROSJEAN Mireille : 217 Ch. de Candoule 06.26.43.47.38 / 04.66.63.26.82

LYET Laetitia : 200 Rte de Fons / D907 Camp de La Vabre 06.72.82.81.22

MANZANO Laurence : 18 Place de la Mairie 07.81.87.87.15

ORTEGA Sonia : 5 Chemin dela Mariette 06.18.31.16.78

ROUSSEL Rebecca : Les mas route d'Anduze 06.61.23.63.42

VERGNE Frédérique : 95 Chemin de Candoule 06.30.83.05.50

MAM câlins & chocolat : 09.50.36.78.63

SOMMAIRE

- Infos pratiques 2^{ème} de couverture
- Edito p01
- Vie Municipale p02
- Associations p09
- Informations Municipales p15
- Informations p16

Rédaction : Mairie de Gajan - Véronique Roulle - Séverine Tin Sang
Olivier Vézinet - Bernard Fabre - Alain Delage - Jean-Louis Poudevigne

Tél : 04.66.81.13.38 - Fax : 04.66.81.13.48

Mail : lepetitgajanais@gmail.com • Site internet : www.gajan.fr

•••
Réalisation : COM' EQUINOXE (Gajan) - 06 12 78 12 38

•••
• Dépôt légal à parution

• Les articles et les photos sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

• Crédits Photos : Mairie Gajan & Gilles Garcia





Le Mot du Maire

Bonjour à tous les gajanais et gajanais,

Bienvenue aux traditionnels vœux de la nouvelle année, qui s'annonce plutôt mouvementée.

Beaucoup d'inquiétude face à l'inflation du coût de la vie et à la démesure des augmentations énergétiques. Comment se projeter sereinement dans un avenir proche, personnellement mais également au sein de notre commune ?

La guerre aux portes de l'Europe, en Ukraine, qui chaque jour tue des innocents et contraint ses habitants à vivre dans des contextes de terreur.

La santé touchée de plein front, d'une part par ses pandémies : Covid, grippe, bronchiolite et d'autre part par un système de santé qui a été oublié depuis quelques années et qui est arrivé à saturation : médecins, infirmiers, aides-soignants et toutes les professions liées à cette profession, n'ont plus la force d'exercer par manque de moyens.

Malgré cette énumération pas très réjouissante, place maintenant à quelques prévisions et informations qui concernent notre cher village de Gajan :

Compte-tenu de la conjoncture et des aléas de la vie, certains projets ont été repoussés, ou ne seront pas réalisés ; mais nous gardons espoir en de jours meilleurs... Donc, économie oblige, nous allons prochainement faire installer des horloges astronomiques qui nous permettront dans un premier temps d'éteindre les lumières du village de minuit à 5h00 du matin, puis, dans un second temps, les ampoules des éclairages publics seront remplacées par des leds. Ce remplacement s'étalera sur plusieurs années, en fonction des subventions allouées.

Au cours de ce premier trimestre, la priorité sera donnée à l'aménagement du chemin piétonnier. Les travaux ont pris du retard, mais l'objectif est que les utilisateurs soient dans un contexte sécurisé.

Une autre priorité : l'école élémentaire. De nouvelles fissures sont apparues récemment ; il est donc indispensable de s'en occuper. Un bureau d'étude d'expertise spécialisée viendra diagnostiquer les rénovations à faire. Nous laisserons donc en attente pour le moment notre projet de panneaux photovoltaïques au hangar municipal.

Ce ne sont pas les projets qui manquent, mais des impondérables sont venus se greffer, nous obligeant à les reporter.

L'état nous a contraints à refaire le PLU, bien que nous ayons subi des augmentations de cotisations au SDIS et une diminution des enveloppes budgétaires et des dotations.

Enfin, un point positif qui aura pris quelques années à résoudre : l'assainissement à l'entrée du village d'un terrain privatif, sur lequel le propriétaire avait amassé depuis de nombreuses années des détritiques qui risquaient de causer des problèmes de sécurité et de pollution.

Malgré les divers commentaires et critiques à ce sujet, il faut savoir que sur un terrain privé, nous n'avons pas beaucoup de possibilité pour agir. Il aura fallu un combat de plusieurs années et de toutes les compétences réunies pour parvenir à faire évacuer cette décharge à ciel ouvert. « La critique est facile, mais l'art est difficile... »

Notre commune s'est également enrichie cette année d'une MAM, sans oublier bien évidemment nos assistantes maternelles, ce qui permet aux parents d'avoir un lieu d'accueil supplémentaire pour leurs bambins.

Enfin, pour terminer sur une bonne note, je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent activement, tout au long de l'année, à la vie de notre commune : soutien scolaire, bibliothèque, vide grenier, spectacles des écoles, fête votive, crèche géante, activités sportives, danse...

Il fait bon vivre à Gajan et nous œuvrons pour garder ces belles valeurs.

A toutes et tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année. Qu'elle vous garde en bonne santé et j'ai une pensée toute particulière pour nos aînés qui sont l'âme de notre village.

Monsieur Le Maire

Jean-Louis POUDEVIGNE

Mariage conseillère municipale

Après 2 tentatives infructueuses liées aux contraintes du Covid, notre élue Séverine SAMPER s'est enfin unie à son conjoint Nicolas le 2 Juillet 2022. Le mariage a été célébré par le maire et néanmoins oncle de celle-ci. Tous nos vœux de bonheur à Monsieur et Madame TIN SANG.



Etat Civil 2022 - 2^{ème} semestre

Naissances

- 13/07/2022 : Raphaël Tom Marius NENCIONI
- 13/07/2022 : Gabriel Jonas Jules NENCIONI
- 10/08/2022 : Alessa, Priscilla BONNET CAMPOS

Mariages

- 02/07/2022 : TIN SANG Nicolas et SAMPER Séverine
- 10/09/2022 : CAPPÉ Jean-Paul et SPOJDA-MEFFRE Corinne

Décès

- 24/07/2022 : Madame PIERQUIN Denise née WESNOSKER
- 09/09/2022 : Madame POUDEVIGNE Jany née GUÉRIN
- 21/09/2022 : Madame DUDON Blanche née ROUQUETTE
- 12/10/2022 : Monsieur DRUGMANNE Didier
- 18/10/2022 : Madame VALLÉ Carine
- 04/11/2022 : Madame REGNES Corinne
- 18/11/2022 : Madame BRES Ida née ROUVIERE





Nos Habitants ont du talent

Départ en retraite...

Il y a 19 ans je m'installais à Gajan en tant qu'infirmière libérale et j'ai eu beaucoup de plaisir à pouvoir prendre soin de certains d'entre vous. Je vous suis reconnaissante de l'accueil que vous m'avez réservé et qui a contribué à mon intégration dans ce village auquel je suis très attachée. Toutes ces années auprès de vous m'ont apporté leur lot d'émotion et il est temps pour moi de prendre ma retraite.

Je souhaite que vous réserviez le même accueil à Typhaine Matry qui va me succéder et travailler en collaboration avec Brigitte Laisné avec qui j'ai fait équipe pendant toutes ces années et que je remercie de tout cœur pour m'avoir supportée, je n'aurai pas pu imaginer de meilleure collègue.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2023, pleine de bonheur et avec la meilleure santé possible évidemment.

Elisabeth Yacono



La tournée du Papa Noël



Le 17 décembre dernier, la tournée du papa Noël en calèche au son de musique de Noël a eu un nouveau succès, malgré des températures de saisons.

Avec sa distribution de gouters et de vin chaud en fin de journée, petits et grands ont été ravis de partager la joie de la magie Noël.

STS



Divers Noël



Colis de Noël des aînés



Repas de Noël école de Gajan



Galette des rois



Vœux du Maire



Nettoyage terrain chemin du Gajanet

Une bonne nouvelle pour les riverains situés aux abords de la porte de France. Après de longs mois de procédures engagées par la municipalité, le terrain privé situé chemin du Gajanet, jonché de carcasses de voitures et autres déchets polluants en tout genre, est en cours de nettoyage par l'entreprise mandatée par les élus « Sud maintenance ». Les fonds nécessaires ont été avancés par la Mairie, ce qui rendra à n'en pas douter le sourire aux voisins proches de cette ancienne décharge. VR





Visite du village

Journées du patrimoine



Le Week end du 17 et 18 Septembre 2022 se tenait en France les journées européennes du patrimoine. Cette année encore, le rendez-vous était donné par notre historien, Monsieur Alain DELAGE, pour nous conduire à travers les rues de notre « petit » village et nous conter ainsi sa « grande » histoire.

Une histoire qui commence à l'époque romaine, où un certain Gajanus ou Gaius s'installe près de la source de Candoule et qui au fil du temps verra passer la famille d'Albenas, la famille Parédès, Samuel Vincent ou encore Henri Dubled.

Une histoire aussi avec ses monuments comme les châteaux, la porte de France ou bien le porche situé dans la rue du même nom, qui nous permet d'observer les deux croix gravées de part et d'autre et qui permettait d'avoir l'unité de mesure de l'époque « le demi arpent de Sommières ».



Enfin, il y a l'histoire avec ses contes et légendes comme celle qui nous fut citée ce jour-là par Alain DELAGE racontant le récit de Jules et de son âne.

Après plus d'une heure et demi de balade, le vin de l'amitié fut offert par la mairie dans la salle du conseil municipal.



Si vous aussi vous êtes intéressé par l'histoire de notre village, vous trouverez joint au bulletin municipal un dépliant élaboré par Monsieur DELAGE et en collaboration avec le PETR Garrigues Costières, qui vous permettra de faire un petit parcours et d'en apprendre un peu plus sur GAJAN.

Mais rien ne vaut la prochaine journée du patrimoine...

OV



Une pierre bien mystérieuse vient d'être découverte

Les péripéties des lâches détériorations à répétition de la magnifique croix des gardians, œuvre de Stéphane Lagorse, près du monument aux morts, auront eu l'occasion de découvrir une pierre quelque peu mystérieuse sur les vestiges du mur d'enceinte, à la base des restes d'une ancienne tour.

Cette muraille a été élevée au 14^{ème} siècle par les barons d'Albenas, famille de juristes nîmois, lorsqu'ils sont devenus les seigneurs principaux de notre village.

Un peu particulière, cette pierre est cachée en partie par un arbre et présente des gravures pour le moins étranges que d'aucuns ont immédiatement interprétées comme une "pierre magique".

Comme d'autres pierres ornant les murs des vieilles maisons du village, elle a été réemployée, en provenance d'un édifice antérieur, vraisemblablement ruiné avant le 14^{ème} siècle.

Le guide conférencier du patrimoine, Loïc Vannson, contacté par mes soins pour éclaircir ce mystère, fait remarquer que "le 14^{ème} siècle a été le témoin de troubles qui ont poussé les autochtones, et donc les gajanais, à se protéger le plus rapidement possible d'éventuelles agressions extérieures. À ce titre tous les matériaux étaient bons à être récupérés et réutilisés pour construire des protections".

C'est donc vers cette époque que cette pierre a été positionnée à cet emplacement, le maçon ayant bien pris soin de laisser visible le côté gravé pour notre plus grand plaisir aujourd'hui.

Mais que représentent ces gravures ?

Loïc Vannson explique qu'il s'agit "d'une pierre à décor d'entrelacs typique du style carolingien, et même au-delà

(8^{ème} au 12^{ème} siècle). C'était un décor assez fréquent sur ou dans d'anciens édifices religieux jusqu'au début de l'époque romane. Ce type de motif très connu et utilisé alors, sous différentes variantes, est celui du "nœud de Salomon" directement inspiré de l'époque romaine" et de préciser "qu'il en existe des exemples similaires sur les chapiteaux

du portail de l'église de Bernis, mais également à Congénies, réemployée dans l'appareillage du chevet de l'église".

Voilà une partie du voile de l'épopée de cette pierre mystérieuse qui semble être levé, ce qui la rend un peu "magique", mais il est impossible, dans l'état actuel des recherches de connaître sa provenance.

Une nouvelle page de l'histoire de notre village vient de s'ouvrir, avec tous les secrets qu'elle conserve encore, comme quoi Gajan cache encore beaucoup de mystères qu'il appartient à tous de découvrir et surtout de partager, comme c'est le cas pour ce petit patrimoine

Alain Delage





- Le Climat Devient Inquiétant -

Sécheresse, températures excédentaires de +2°C en moyenne sur l'ensemble du territoire de Mai à Octobre, L'année 2022 débute par seulement 30mm/m² de précipitations en Janvier, 0mm en Février ; pour les mois de Mars, Avril et Mai très peu de pluie, 129mm avec un fort mistral.

Les 20 premières journées de Mai ont vu les premières grosses chaleurs avec +30°C du Nord au Sud de la France : +32° le 15 Mai à Gajan .

De gros orages de grêle ont eu lieu en Juin provoquant des dégâts importants sur le vignoble et les arbres fruitiers dans le Sud Ouest avec des chaleurs record, +43°C à Gajan avec seulement 18mm de précipitations. Juillet a été le mois de tous les records, pas de pluie 0mm, avec plus de +40°C sur plusieurs jours provoquant de nombreux incendies dans le Sud de La France : 4 200ha parties en fumée.

Notre commune a été arrosée en Août par 94mm de pluie avec une température de +43°C.

Les premiers orages d'automne sont arrivés en Septembre : 110mm à Nîmes, 100 à Montpellier, 130mm à Gajan en 3 jours avec chute des températures, +22°C le 24 Septembre.

On compte seulement 7mm de pluie au mois d'Octobre, avec des remontées de température à 30-35°C.

Novembre a débuté avec 40mm de précipitations avec des températures exceptionnellement douces pour ce mois.

De Janvier à Novembre 2022 donc, l'augmentation des températures a provoqué une sécheresse importante entraînant des baisses de rendements sur les récoltes viticoles et sur les céréales fourragères.

Du 1 Janvier au 3 Novembre, la pluviométrie gajanaise est seulement de 448mm, il doit être noté que les mois de Novembre et Décembre ne sont pas propices à des fortes précipitations.

En conclusion et comme le confirment les climatologues, il faut s'attendre à des sécheresses de plus en plus longues avec des températures dépassant les +40°C. Cela va changer notre environnement et nos conditions de vie dans les années à venir.

BF



Pestacle de l'Agglo

Le 5 novembre dernier, notre foyer a accueilli 130 spectateurs pour cette comédie magique « **L'alchimie du bonheur** » de et avec **Sébastien Delsaut** et mise en scène par la **Compagnie Sens en Eveil** qui a fait rire petits et grands durant 1h.

« À chaque problème, sa soluçe !!! », telle est la devise du professeur Inventimus. Ses découvertes révolutionnent en effet le quotidien du monde entier. Mais quand on lui demande la formule du bonheur, sa créativité en prend un coup. Trouvera-t-il la bonne alchimie ? Une comédie magique originale qui questionne, non sans humour, sur notre monde. Magie, humour, ventriloquie et participation des enfants.

STS



LES PROCHAINES DATES

19 FEVRIER 2023 à 16h

Sauzet - Foyer, grand rue

Théâtre comédie - QUI A PEUR DU GRAND GENTIL LOUP ?

4 MARS 2023 à 16h

Fons-outre-Gardon - Foyer, rue Louis Garimond

Théâtre comédie - BLANCHE NEIGE DECONGEELEE

22 AVRIL 2023 à 16h

La Rouvière - Foyer socioculturel, rue du Temple

Théâtre comédie - LA SORCIERE DU COULIS COULANT

DE BONNES CHOSES...



ET DES MOINS BONNES

Les abords du monument aux morts ont été saccagés



La croix de Camargue a été brisée en plusieurs morceaux.

Dans ces colonnes (*Midi Libre* du 6 juin 2019) nous avons eu l'occasion de vanter les mérites et l'attachement que Stéphane Lagorse met à améliorer bénévolement la physionomie de son cadre de vie, mais également de celui des autres, autour du rond-point de la Paix, à l'entrée nord du village.

Bricoleur accompli, cet agent de sécurité dans un hypermarché nîmois se plaît à embellir les abords du monument aux morts, en y plantant des fleurs par exemple. Il y a quelques semaines il a décidé d'implanter une pancarte "Bienvenue à Gajan" surmontée d'une magnifique croix camargaise du plus bel effet qu'il a fabriquée lui-même et que les Gajonais, dans leur globalité, ont pu ap-

précier à sa juste valeur. Cet ensemble était également agrémenté d'un flamant rose. Mal lui en a pris puisque quelques jours plus tard, l'oiseau s'était envolé et la croix avait disparu.

Notre homme ne se désespérant pas, il a fabriqué une deuxième croix qui a été complètement cassée dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 novembre, faute de pouvoir être arrachée, alors que l'on retrouvait la première, jetée dans les prés vers le viaduc du chemin de fer.

Ernest Renan a écrit : « *La bêtise humaine est la seule chose qui donne une idée de l'infini* ». Gajan en fait malheureusement les frais depuis quelque temps !

► Correspondant *Midi Libre* : 01 66 81 19 82





Le « Mimosa » a bien fleuri

Après plusieurs mois d'inactivité consécutivement à la pandémie du Covid, l'année 2022 aura vu le retour d'une activité normale du club des aînés du Mimosa, sous la présidence de Maguy Fabre et de son dynamique bureau formé de Bernadette Marguerite et de Mireille Benardon.

C'est sous la neige qu'a eu lieu la première sortie, puisque le samedi 2 avril, le voyage à destination du palais idéal du Facteur Cheval, dans la Drôme, s'est terminé sous des flocons quelque peu inattendus.

La seconde balade fut beaucoup plus ensoleillée, au large des calanques marseillaises et sur les traces du comte de Monte Cristo, dans l'enceinte du château d'If, le 11 juin suivant, avant de s'aventurer dans les ocres de Roussillon et le village de Gordes, au mois de septembre. De magnifiques sorties qui ont laissé d'agréables souvenirs à tous les participants.

Le dimanche 6 novembre, s'est au loto annuel qu'étaient invités les gajanais afin de passer un bon moment d'écoute, pour gagner des lots alléchants, mais également d'échanges entre les participants, tant l'ambiance fut agréable.

Enfin, le dimanche 4 décembre, les adhérents au club se sont retrouvés au restaurant de l'Esquielle, à Saint Geniès de Malgoirès pour partager le repas traditionnel de fin d'année.

Dans le cadre d'un retour à une vie un peu plus normale, après les soucis liés à la pandémie et le confinement, ce fut un excellent redémarrage qui aura laissé à la quarantaine d'adhérents beaucoup d'espoir en de jours meilleurs et de belles perspectives de nouveaux projets pour l'année 2023. C'est ce que dira l'assemblée générale prévue au mois de janvier.

Alain Delage



"Black Angel's Country 30730"

C'est avec une forte motivation et un réel bonheur, que les danseurs des Black Angel'S Country 30 se retrouvent tous les mercredis soirs dès 18h00 et jusqu'à 22h00 à la salle « La Davalade », pour la danse country line dance sur tous les styles de musiques (Rock, Valse, Cha Cha, Mambo, Polka, Irlandaise, West Coast, East Coast, Two Step, etc). Les cours sont animés par "Maryse & Patrick" et ils seraient heureux de vous y accueillir.

Il n'est jamais trop tard pour essayer, même maintenant, quel que soit l'âge de 7 à 90 ans.

L'association propose des démonstrations diverses (maisons de retraite, école, centre équestre et privées).

Nous organisons des soirées country où beaucoup de danseurs de la région et des départements voisins, se retrouvent pour danser dans une ambiance de partage et de convivialité.

Notre prochain bal country aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à partir de 16h30 à la salle « La Davalade ».

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux danseurs ou pas à venir vous imprégner de cette ambiance festive et joyeuse.

Les « BLACK ANGEL'S COUNTRY 30730 »

- ➔ Mail : blackangelscountry@orange.fr
- ➔ Mail : black.angels.country@gmail.com
- ➔ Site : <https://www.blackangelscountry.fr> / Tél : 06.07.47.21.56



APE - Nous sommes de retour : pour vous jouer de jolis tours...



L'Association des Parents d'Élèves (APE) a repris ses fonctions depuis plusieurs semaines déjà avec un nouveau bureau tout aussi dynamique et motivé. Après un bilan plus que positif pour l'année 2021 et une fin d'année scolaire fêtée comme il se doit avec une grande kermesse plébiscitée par les enfants, la nouvelle équipe et de nombreux parents ont déjà réalisé plusieurs actions avec succès.

En effet, l'APE a proposé une vente de pop-corn devant les écoles en Octobre qui fut très appréciée par tous (les petits comme les grands gourmands).

D'autres ventes ponctuelles sont programmées, telles que la vente de donuts tant attendue qui aura lieu très prochainement (on me dit dans l'oreillette qu'elle se fera en Février...).

Il y a aussi les petits concours Facebook, petite parenthèse de jeu durant l'année, où un grand nombre d'enfants ont participé avec beaucoup d'imagination et de créativité (Venez nous suivre sur la page Facebook de l'APE - APE RPI Fons Gajan Saint-Bauzély).



Puis le stand de l'APE au marché de Noël de Fons qui fut remarqué par tous les gourmands grâce aux créations et friandises réalisées par les enfants du RPI, mais aussi grâce à la vente de délicieuses crêpes maison et de vin chaud maison.

La bonne humeur et l'esprit de Noël étaient au rendez-vous et l'organisation d'une chasse au trésor (avec la participation des exposants) a contribué à la réussite de cette belle journée.

Et pour finir cette année 2022 en beauté, un spectacle sur le thème de Noël, écrit par Anaïs RANC (Maman de Liam) et joué par les parents d'élèves a été présenté à chaque école du RPI le Jeudi 15 Décembre. Un spectacle oui mais quel spectacle... On s'est tous déjà posé la question (ou pas) de savoir si les Hommes de Cro-Magnon, Cléopâtre & César ou les chevaliers fêtaient Noël et bien « Le voyage de Noël » (titre du spectacle) a répondu à toutes ces questions pour le plus grand plaisir des enfants et des enseignants (mais aussi des parents d'élèves qui se sont



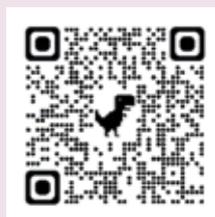
amusés à le jouer...). Pour terminer cette belle journée un goûter ainsi qu'un livre a été offert à chaque élève du RPI. Un grand Merci aux élèves du RPI pour les décors du spectacle, aux enseignants d'être toujours à nos côtés ainsi qu'aux Mairies pour le prêt de matériel et de salles. Et surtout à mon équipe toujours aussi créative et investie et un MERCI particulier à Anaïs qui de sa plus belle plume à écrit, imaginé et mis en scène ce magnifique spectacle.

Mais l'année scolaire n'est pas terminée, l'APE a encore beaucoup de surprises prévues pour les enfants et les familles.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer deux événements organisés par l'APE RPI à retenir :

- **LOTO : Dimanche 5 Mars 2023 au Foyer de Saint-Bauzély**
- **VIDE GRENIER : Dimanche 16 avril 2023 dans les Prés de Gajan**

Mais chut... Vous n'en saurez pas plus pour le moment... (flashez le code et abonnez-vous)



Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre pour nous aider ou nous rendre visite sur nos prochaines manifestations ! Merci à vous et à très bientôt



Comité des fêtes

FÊTE D'ÉTÉ



Après une fête d'été réussie, avec des festivités taurines toujours autant appréciées, le comité des fêtes vous donne rendez-vous cette année :

- **Fête du Printemps** :
du vendredi 28 au dimanche 30 Avril 2023
- **Fête votive** :
du jeudi 27 au dimanche 30 Juillet 2023

Nouvelle composition du bureau

- . Le président : Vincent Fabre
- . Le trésorier : Mickaël André
- . La secrétaire : Loulia Faatauiria

Association Gajanaise

« Présidente de l'Association Gajanaise depuis 2009, je ressens le besoin de passer le flambeau. Pour préparer cette succession que je veux pour la rentrée 2023, je l'annonce dès maintenant afin de vous laisser le temps de vous motiver. Il est évident que je continuerai à être bénévole au sein de l'Association. Donc n'hésitez pas à me contacter car il serait dommage que les activités ne puissent reprendre à la rentrée 2023 faute de président, car c'est sur ce ne sera pas moi. »

C'est le texte que j'avais publié dans le numéro précédent et c'est toujours d'actualité, ce serait vraiment dommage que tout s'arrête. Donc j'espère que dans vos bonnes résolutions de 2023 il y en ait une qui permettra de poursuivre les activités de l'Association Gajanaise.

Nous vous proposons pour 2023 :

→ le 28/01 à 20h « **Cristal Show** » spectacle de transformistes avec une chanteuse et des danseuses, suivi d'une soirée dansante

→ le 18/03 **Concert de guitares avec repas**

Bonne et heureuse année 2023 à tous.

« N'attends pas que les événements arrivent comme tu le souhaites. Décide de vouloir ce qui t'arrive... et tu seras heureux » (citation d'Epictète)

Elisabeth Yacono



Nouveau succès pour Noël à Gajan

« Mais jusqu'où iront-ils ? »

Voilà la question qui était sur toutes les lèvres des visiteurs de cette 17^{ème} édition de « Noël à Gajan » lorsqu'ils découvraient la nouvelle présentation de la grande crèche provençale et camarguaise, les 26 et 27 novembre dernier.

Cette année elle était mise en valeur par une bâche peinte offerte par le conseil départemental représentant un paysage de garrigue. Le rendu était du meilleur effet et donnait un magnifique écrin aux différentes réalisations des créateurs de cette œuvre éphémère, Bruno Fraychet, Michel Marti, Alain Delage, Éric et Patrick Roca, qui n'est visible qu'un seul week-end, pour une semaine de montage et une demi-journée de rangement, afin que la séance de yoga du lundi après-midi puisse être organisée.



disposition des organisateurs par le conseil presbytéral, sans oublier les tambourinaires « Lou cigaloun jounquiéren » de Jonquières Saint Vincent qui ont donné la note régionale à l'apéritif du dimanche midi.

Quant au petit marché de Noël, il a su accueillir les gourmets autour de produits locaux très divers.

Les organisateurs tiennent à remercier les gajonais qui sont venus les aider dans leurs travaux, du montage des barnums au rangement de la salle, avec une mention toute particulière à Lionel Barral, notre employé municipal, mis à disposition par les conseillers municipaux, qui n'a pas ménagé son expérience et sa bonne humeur pour satisfaire les besoins que demande une organisation aussi fournie. Le cru 2022 sera à marquer d'une pierre blanche par une affluence toujours en progression dans l'attente de celui de l'année prochaine qui est déjà dans l'esprit des concepteurs qui ne manquent pas d'idées pour valoriser les traditions de notre région à travers ce qu'elles ont de plus belles, la fête de Noël.

Ce sont plus de 1300 € qui ont été donnés à l'association alésienne Coline à qui est reversé tout l'argent récolté.



Devenue au fil des années une véritable institution en Gardonnenque, elle ouvre de manière originale les fêtes de fin d'année. Forte de pas moins de 1200 santons sur 50 m² elle était accompagnée du petit marché santonnier qui réunit, sous la bienveillance de Martine Lahuec, plusieurs artistes présentant des créations originales afin d'agrémenter les crèches familiales.

Fidèles parmi les fidèles, les chanteurs de la chorale « Les grillons de la Gardonnenque » ont offert un moment de plaisir dans le temple aimablement mis à la



Le spectacle de Noël de l'APE

Jeudi 15 décembre, après bien des péripéties dues à la météo capricieuse et quelques autres imprévus, le spectacle de Noël offert par l'APE a eu lieu à La Davalade. Quelle ne fut pas notre surprise quand dès le début du spectacle, un membre de l'APE est arrivé sur scène, à cheval sur son petit vélo, pour "chauffer" la salle.

Après un petit moment en chanson pour mettre les élèves de l'école dans l'ambiance, c'est un joli spectacle écrit, créé, mis en scène et joué par les différents membres de l'APE qui nous a été donné à voir.

La féerie de Noël à travers les âges (de la Préhistoire au Moyen-âge) nous a été racontée par...

... une petite fille aux yeux pétillants et le lutin Perlimpinpin à l'air malicieux.

Ce voyage nous a amené de la Préhistoire au Moyen-âge et passant par l'Égypte des pharaons.



Ce fut un véritable moment merveilleux plein de magie de Noël pour les petits... et les grands.
Un grand MERCI à l'équipe de l'APE.

Christophe GEOFFROY





Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre 2022, à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, les élèves de l'école de Gajan étaient invités à participer à la cérémonie.

Le rendez-vous était donné devant les écoles. À 11h30, le cortège formé d'élus, d'habitants et d'enfants accompagnés de leurs parents, s'est mis en marche en direction du monument aux morts.

Lors de cette cérémonie cinq élèves de l'école de Gajan ont lu trois petits poèmes de Fabienne Berthomier.

Un grand merci et félicitations à Lilou, Arthur, Lola, Noé et Lucien. Leur lecture a été appréciée par tous les habitants présents.



Christophe GEOFFROY

Association Gajan Sport



Les gens qui veulent partager leurs passions de bouger et de se tenir en forme sont les bienvenus aux activités de notre association. Malgré l'abandon pour 2023 de la course à pied la Ronde des Garrigues (20 ans d'existence), on continue à se retrouver pour courir ensemble.

De plus l'activité musculation au hangar communal est toujours bien présente.

Avis aux amateurs d'efforts et de partages !!!



Bernard Levy

COM' Equinoxe
A côté de chez vous GAJAN
GRAPHISTE - PUB
 JE TROUVE LA SOLUTION À VOS BESOINS.
 QUEL QUE SOIT VOTRE BUDGET ET VOTRE ACTIVITÉ !

IMPRIMERIE

Carte de visite, flyer, dépliant, brochure, affiche, bon de commande...

SIGNALÉTIQUE / PANNEAU / VÉHICULE

Panneaux, chantier, enseigne, bâche, adhésif véhicule, vitrine...

TEXTILE AVEC FLOCCAGE / BRODERIE...

Impression sur textile : flocage, sublimation, broderie. Tee-shirt, chemise...

MISE EN PAGE & CRÉATION

Création logo, encart publicitaire, brochure, bulletin municipal...

Gilles GARCIA

Tél. 06 12 78 12 38



Mail : com-equinoxe@orange.fr

Site : com-equinoxe.business.site





Garde Assermenté

A compter de ce jour, nous vous informons que le garde municipal Monsieur Lionel Barral est désormais assermenté pour constater toute infraction liée à un mauvais stationnement ou un véhicule statique pendant plusieurs jours et verbaliser ainsi les contrevenants ou faire enlever un véhicule.



STOP



Depuis de nombreuses années déjà, nous avons mis en place un sens unique de circulation de la rue des écoles, avec l'apposition d'un panneau sens interdit en bas de celle-ci. Force est de constater que

très régulièrement certaines personnes s'octroient le droit de contourner cette interdiction, au risque de provoquer un stupide et dommageable accident.



Nom - Prénom - Adresse

Afin de faciliter la distribution du courrier dans les boîtes aux lettres et éviter ainsi tout retour de courrier postaux ou municipaux, merci de bien vouloir mentionner sur votre boîte à lettres vos noms, prénoms et numéro d'habitation.



Assistante Maternelle agréée

Roussel Rébecca

Les Mas Route d'Anduze

Lieu dit Campe Faysse

30730 Gajan

06.61.23.63.42

rebecca.iris@hotmail.fr



- Titulaire du CAP petite enfance
- Expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance (École maternelle, crèche)
- Agrément pour trois enfants .

Pour de plus amples renseignements veuillez me contacter au :

06.61.23.63.42

Recensement des entreprises et autres

Les entreprises souhaitant figurer dans le fichier de leur commune devront se faire connaître impérativement par le biais de la boîte mail :

mairie.gajan@laposte.net

conformément au respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). De plus, toute personne désireuse d'adhérer à la newsletter de la mairie, ou souhaitant se faire recenser par internet, devra procéder de la même manière.



Du débroussaillage à l'emploi du feu

la réglementation

► DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage inclut :

- La taille, voire le cas échéant, la coupe d'arbres et d'arbustes, afin que les houppiers des sujets conservés soient espacés de 3 mètres les uns des autres et des constructions.
- La possibilité de conserver des bouquets d'arbres (surface maximale de 80 m²) à condition qu'ils soient distants de 3 mètres de tout autre arbre, arbuste, bosquet ou construction et que tous les arbustes situés en dessous aient été éliminés.
- La suppression des arbres et arbustes morts ou dépérissants.
- L'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets maintenus.
- La destruction ou l'élimination de tous les déchets de coupe.
- La tonte de la strate d'herbes.



Vous devez respecter les modalités de débroussaillage si votre construction et/ou votre terrain se trouve :

- à l'intérieur de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements d'une surface de plus de 4 hectares, boisements linéaires d'une surface de plus de 4 hectares ayant une largeur minimale de 50 mètres ;
- à moins de 200 mètres de ces formations.

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve, selon le PLU de votre commune (consultable en mairie) :

- **en zone urbaine**, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle ;
- **en zone non-urbaine**, vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos constructions, et maintenir un gabarit de sécurité sur leurs voies d'accès privées (suppression de la végétation sur 5m de hauteur et 5m de largeur), même si ces distances empiètent sur la propriété d'autrui.

Du débroussaillage à l'emploi du feu (suite)

► EMPLOI DU FEU

L'emploi du feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, est réglementé par l'arrêté préfectoral en vigueur.

Si vous êtes propriétaire, ou occupant de ces terrains du chef de leur propriétaire :

- vous pouvez allumer un feu toute l'année dans des foyers spécialement aménagés attenants aux habitations (barbecue),
- en revanche, il vous est interdit de fumer, porter ou allumer du feu,
- du 15 juin au 15 septembre,
- en période de sécheresse (temps sec depuis plus de deux semaines avec vent fréquent),
- au-delà de ces périodes, en cas de risque exceptionnel déterminé par arrêté préfectoral.



Si vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit, tout emploi du feu vous est interdit toute l'année.

► INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

• Les obligations à respecter.

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit en tout temps dans le Gard par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Les agriculteurs et les forestiers ne sont pas concernés par cette interdiction dans le cadre de leurs activités professionnelles. De plus, par dérogation au RSD et en l'absence de solutions alternatives d'élimination des résidus de coupe facilement accessibles (proximité d'une déchetterie acceptant les déchets verts), les propriétaires et les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire, soumis à l'obligation de débroussaillage, et eux seuls, peuvent incinérer des végétaux coupés :

- du 1^{er} février au 14 juin inclus, sur déclaration préalable à la mairie de la commune où la propriété se situe ;
- et du 15 septembre au 31 janvier sans déclaration.

Pour faciliter l'entretien de surfaces pastorales ou dans le cas de brûlages dirigés et encadrés, les propriétaires et leurs ayants droits peuvent incinérer des végétaux sur pied du 15 septembre au 14 juin inclus, sur déclaration préalable auprès de la mairie.

En cas de non respect de la réglementation

- Les contrevenants aux dispositions des articles de l'arrêté préfectoral sur la réglementation de l'emploi du feu et du débroussaillage sont passibles d'une amende forfaitaire prévue pour les contraventions de 4^e classe ou de 5^e classe, selon la situation des terrains en cause. S'ils ont provoqué un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues dans le code forestier (peines d'amende et/ou d'emprisonnement). Concernant le débroussaillage, en cas de non exécution des travaux à l'expiration du délai fixé par la mise en demeure adressée par l'autorité compétente – le maire ou le cas échéant le préfet – l'amende peut être portée à 30 €/m² non débroussaillé.
- Vous êtes usager circulant sur les voies publiques traversant des massifs forestiers, il vous est interdit de fumer ou de jeter des objets pouvant provoquer un départ de feu.